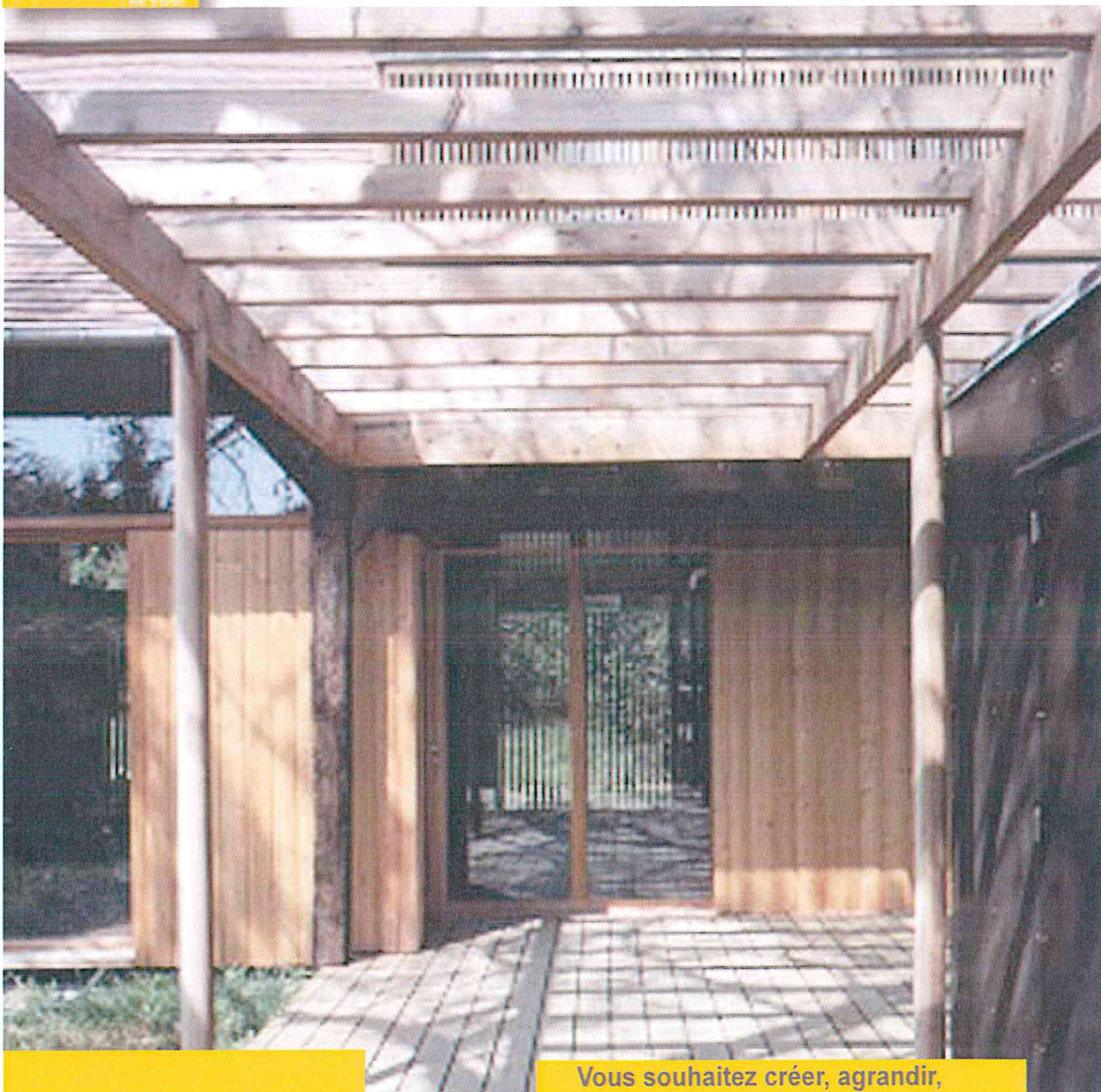


CAUE du Cher. Prenez le temps d'un conseil.



Un corps de ferme ressuscité
[projet d'extension-réhabilitation]
Belleville-sur-Loire [18]
2007
Fabienne Bulle architecte

**Vous souhaitez créer, agrandir,
transformer, restaurer, ...
une habitation, un espace professionnel,
un hébergement touristique, ...
consultez gratuitement
un architecte-conseiller.**



Conseils architecturaux gratuits aux particuliers

Association issue de la loi sur l'architecture du 03 janvier 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Cher, partenaire départemental, assure la promotion de la qualité du cadre de vie. Contribuant à la connaissance dans ses champs de compétence, les missions du CAUE servent l'intérêt public.

Les conseils se déroulent sur rendez-vous, dans les locaux du CAUE, à Bourges,

**Vous souhaitez un rendez-vous ?
Appelez le 02 48 50 75 18**

Pour la rencontre avec un architecte-conseiller, il est nécessaire de réunir les documents suivants, permettant de mieux apprécier votre projet et son site :

- extrait cadastral
- documents d'urbanisme (règlement, certificat)
- photos de près et de loin du lieu du projet sous tous les angles possibles
- plans du bâti existant
- note / croquis d'intentions

AUTRES RENSEIGNEMENTS / RENDEZ-VOUS :

.....
.....
.....
.....



CAUE du Cher
27 Boulevard de Strasbourg
18000 BOURGES



contact@caue18.fr

02 48 50 75 18

